

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

**Herausgeber:** Aînés

**Band:** 18 (1988)

**Heft:** 12

**Rubrik:** Pro Senectute : pour la vieillesse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PRO SENECTUTE

Pour la Vieillesse

## SECRÉTARIATS CANTONNAUX:

Genève, 4, rue de la Maladière (022) 21 04 33  
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21  
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20  
Bienna, 8, rue du Collège (032) 22 20 71  
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68  
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20  
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53  
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Pro Senectute Genève a constaté que des pensionnaires de homes ou maisons de retraite du canton de Genève n'ont pas fait usage de leur droit en matière de Prestations complémentaires fédérales à l'AVS (PC). C'est pourquoi nous vous communiquons les précisions suivantes:

## Communication importante pour les pensionnaires des homes et des maisons de retraite du canton de Genève

Pro Senectute est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et pour vous aider à faire les démarches administratives en vue d'obtenir ces prestations.

Téléphonez ou prenez rendez-vous au 022/21 04 33.

Heures d'ouverture de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

### Principes généraux de la loi sur les PC

La loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI accorde des prestations qui participent à la couverture du prix de séjour dans un home. Celles-ci interviennent pour combler le déficit entre les dépenses occasionnées par le placement et les revenus jusqu'à concurrence d'un plafond déterminé par la loi.

#### Il n'y a pas de limite de fortune

Cependant, entrent dans le revenu:  
le produit intégral de cette fortune (intérêts)  
une part de cette fortune

Toutefois, pour bénéficier de ces prestations, la situation personnelle doit correspondre aux conditions générales de la loi, notamment pour les étrangers dont la durée de séjour en Suisse doit être de 15 ans.

Voici de quelle manière les éléments financiers sont pris en compte:

#### Revenus

Rente  
AVS, Caisse de Prévoyance, rentes étrangères  
+  
Revenus de la fortune  
intérêts et 1/10 de cette fortune au-dessus de Fr. 20 000.– pour une seule personne

#### Dépenses

le prix de pension  
la cotisation de la caisse maladie  
le forfait pour dépenses personnelles de Fr. 220.– par mois.

**Dépenses – Revenus = montant de la prestation complémentaire à l'AVS (PC)**

Cette participation s'élèvera au maximum à Fr. 1778.– pour une personne seule.

#### Qui pourrait bénéficier d'une prestation complémentaire ?

Les pensionnaires des homes et maisons de retraite qui utilisent leurs revenus et leur fortune pour payer leur séjour.

Même avec des revenus modestes et des économies substantielles, il est possible d'obtenir cette prestation complémentaire.

Voici deux exemples:

Une personne dont les revenus mensuels sont de Fr. 1700.–, disposant de Fr. 100 000.– de fortune; prix de pension Fr. 120.– par jour, bénéficiera d'une rente complémentaire mensuelle de Fr. 1 778.–.

Une personne dont les revenus mensuels sont de Fr. 1 000.–; disposant de Fr. 170 000.– de fortune; prix de pension Fr. 160.– par jour, bénéficiera d'une rente complémentaire mensuelle de Fr. 1 778.–!

On remarquera que même avec des économies importantes, si les revenus mensuels sont bas et le prix de pension élevé, une prestation peut être obtenue.

## Tournoi de jass des aînés: Succès!

La grande finale du tournoi de jass pour aînés – qui en était à sa 11<sup>e</sup> édition – réunissait, en octobre, en la salle panoramique de 24 Heures Presse à Lausanne, les 12 meilleures équipes sélectionnées. Si elle fut remportée par l'équipe lausannoise Emile Jordan / Eugène Pellegrinelli devant celle du Nord vaudois René Pidoux / Hermann Hirsbrunner, il convient de relever le mérite incontestable de tous les participants. Pour accéder à cette ultime «rencontre au sommet», ils avaient affronté avec succès les épreuves éliminatoires internes puis régionales qui avaient mis en lice, cette année, quelque 2 500 joueurs et joueuses. L'équipe féminine se hissa honorablement à la 4<sup>e</sup> place!

Rappelons que ce tournoi de jass, patronné par 24 Heures, est organisé par Pro Senectute-Vaud, en collaboration avec le Département de prévoyance sociale et des assurances, la Sécurité sociale de la Ville de Lausanne, la FVCA (Fédération vaudoise des clubs d'aînés), le Bureau vaudois d'adresses et la Maison Warteck qui avaient largement garni la planche des prix. Lors de la proclamation des résultats, M. Daniel Schmutz, conseiller d'Etat, chef du Département de prévoyance sociale et des assurances (qui fit cadeau à chaque participant d'une bouteille) M. Pierre Aubert, ancien conseiller d'Etat, président de Pro Senectute-Vaud et M. Roger Duvoisin, secrétaire général de rédaction de 24 Heures prirent la parole. On notait également la présence de M. Daniel Cruchaud, municipal de la Sécurité sociale et M. Gilbert Sandoz, père spirituel de ce tournoi, qui offrit aux équipes se classant 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, le «coup du milieu»! Terminons par un coup de chapeau à Jean Carrel, adjoint de direction à Pro Senectute et Ernest Marguerat, inspecteur des EMS qui présidèrent au bon déroulement du tournoi.

J. Mr

### Voici les 4 premiers lauréats:

1. Eugène Pellegrinelli/Emile Jordan, Lausanne.
2. René Pidoux/Hermann Hirsbrunner, Yverdon.
3. Michel Martin/André Meylan, Etagnières et Bottens.
4. Henriette Laufer/Agnès Niclasse, Morges.

## Au revoir Mme Bauermeister!

Fervente protagoniste de la Fondation suisse Pro Senectute et de son comité neuchâtelois, Mme Jacqueline Bauermeister vient d'abandonner son mandat de vice-présidente de la commission exécutive. Au bénéfice d'une formation pédagogique, Mme Bauermeister a travaillé comme jardinier d'enfant avant d'œuvrer au secrétariat neuchâtelois de la Croix-Rouge. Ayant complété sa formation, elle prend en mains les destinées de l'Office social neuchâtelois qu'elle dirige pendant 25 ans. A ce titre, elle contribue à mettre en place une convention réglant le statut professionnel des aidés familiales.

Mariée, mère d'un fils et aujourd'hui «heureuse grand-mère», comme elle le dit elle-même, Mme Bauermeister milite aussi de longue date dans le parti radical de son canton qui la fait élire au Grand Conseil. Auteur de nombreuses motions, la confiance de ses pairs lui vaut d'accéder à la vice-présidence du parlement cantonal qu'elle présidera dès l'an prochain.

Depuis une quinzaine d'années, elle consacre beaucoup de ses forces à Pro Senectute. Elue au comité de direction en 1974, elle en occupe la vice-présidence cinq ans plus tard. Simultanément, elle entre à la commission exécutive de la Fondation où elle succède à René Meylan. A ce titre, on lui doit notamment la convention signée récemment entre l'Association suisse des organisations d'aide familiale (ASOAF) et Pro Senectute, l'aide aux chômeurs âgés, qui n'a pas tardé à faire ses preuves dans le canton de Neuchâtel. A son instigation, le cinéaste Henry Brandt a tourné *Le Blé des Pharaons*, un film dévolu au dialogue entre des jeunes et deux personnes âgées.

Fortement engagée au service de Pro Senectute Neuchâtel, elle a siégé pendant 29 ans au comité cantonal, dont elle fut longtemps vice-présidente, et reste encore membre du bureau. Mme Bauermeister abandonne ses mandats pour consacrer ses forces à sa carrière politique qui devrait connaître l'an prochain son apothéose à la présidence du Grand Conseil. Elle n'en oublie pas pour autant ses multiples préoccupations touchant le 3<sup>e</sup> âge et la politique sociale (jd).

## Loisirs à la carte: programme 1989!

«Le chemin des loisirs est large et accueillant. S'y engager, c'est prendre une option résolument optimiste et mettre dans sa vie des moments de rencontre, d'amitié, de partage. C'est faire des découvertes ou simplement se délasser et, en tous les cas, se faire du bien».

C'est en ces termes que le service «Loisirs» de Pro Senectute-Vaud convie les personnes âgées à participer aux cours, manifestations, excursions et séjours mis sur pied à leur intention.

Cours: bijoux Tiffany, atelier d'écriture, «réveil-mémoire», self-défense, danse, cuisine diététique, cycle santé: rhumatismes et atteintes articulaires, anglais, espagnol. Manifestations: Revue de Servion, repas aux chandelles, concert de Noël.

Excursions: Centre international de la mécanique d'art (CIMA) et Mont-de-Baulmes, Champ-Pittet, Papillorama, Galerie d'art «Maison-Rouge», Annecy, lac Bleu, bords du Talent, Tine de Conflent, Pont-de-Nant, fort de Vallorbe.

Séjours (dont certains avec un thème bien précis): Locarno, La Lenk, Zermatt, Montana, Davos, Champex, Twannberg, lac de Constance, Thoune, Budapest, Grasse, la Calabre, L'Isle-sur-la-Sorgue.

Pour les personnes handicapées, un séjour au Maillon s/Blonay est organisé par le service «Aide au foyer» de Pro Senectute-Vaud.

Demandez le programme sans tarder à Pro Senectute «Loisirs à la carte», Case postale 244, 1000 – Lausanne 9, tél. 021/36 17 21.

## Nouveau passeport seniors

«Nos voisins» est le thème choisi pour le passeport seniors 1988/1989. Cette 4<sup>e</sup> édition, se veut semblable aux précédentes et a pour objectif d'offrir 11 manifestations sur une durée de 6 mois environ, pour le prix de Fr. 25.—.

Par ce thème, l'équipe de préparation, composée essentiellement de retraités, a voulu mettre l'accent sur des rencontres entre personnes, communautés ou mentalités qui se côtoient sans se connaître vraiment. Nous aurons donc une visite du Tierpark et du Vivarium à Berne, du «Sensler Heimat Museum» à Tavel, de l'Hermitage à Lausanne; toutefois, nous aurons également un contact avec des gens «mal-aimés» parfois dans notre société, parce que mal connus. Nous rencontrerons les communautés turque et kurde de Fribourg, des étudiants de l'Université; nous aurons également une approche du problème de la réinsertion des handicapés qui succédera à la visite des ateliers protégés aux Daillettes (AOPH).

Le passeport 1988/1989 a débuté le mardi 4 octobre et se terminera le mardi 18 avril 1989 par une fête réunissant tous les détenteurs du passeport. Celui-ci s'adresse à l'ensemble des aînés, mais également aux personnes qui désirent maintenir des liens entre les générations.

**Des cartes de validation (Fr. 25.-) ainsi que tout renseignement peuvent être obtenus aux adresses et numéros de téléphone suivants:**

**Pro Senectute, rue St-Pierre 26**

**037/ 22 41 53**

**Centre Séniors, Grand-Place 16**

**037/ 22 49 50**

**M. Daniel Bermane,  
rte de Villars 44**

**037/24 97 84 (heures des repas)**

Nous aurons beaucoup de plaisir à vous recevoir!

Pour l'organisation:  
Pascal Schmied

## L'entraide des aînés en Suisse s'articule

Plus de 300 personnes, aînés et professionnels de l'action gérontologique, ont participé aux 2<sup>es</sup> Journées de rencontre «L'entraide des aînés en Suisse», à Fribourg les 27, 28 et 29 septembre 1988. Pro Senectute, le groupe de recherche en gérontologie de l'Université de Fribourg ainsi que des membres de groupes d'entraide des aînés avaient organisé cette rencontre dont le but était de servir de contact entre ces derniers et de permettre le dialogue sur des problèmes en suspens.

La discussion finale sur les résultats des différents groupes de travail fit ressortir plusieurs interventions en faveur d'une adaptation - obligatoire et périodique - des prestations des caisses de retraite au coût de la vie. On proposa de développer de nouvelles formes d'information réciproque et d'examiner la création d'une organisation faîtière des organisations suisses d'entraide des aînés. Un groupe de travail «Sens de la vieillesse» a même été envisagé.

### Une nouvelle rencontre

Le succès de la manifestation appelle avant tout la mise sur pied, l'an prochain, d'une nouvelle rencontre sur l'entraide des aînés en Suisse. Les aînés ont l'intention cette fois de compter sur leurs seules forces pour l'organiser.

Des thèmes comme «Retraités indigents dans une Suisse opulente», «L'habitat au troisième âge», «Autonomie réduite» ou encore «Une vieillesse remplie de sens» seront approfondis, de même qu'on s'occupera à nouveau des questions se rapportant à l'entraide.

Des retraités prêts à mettre la main à la pâte et à participer activement à l'organisation des Journées 1989 sont d'ores et déjà recherchés. Toute personne intéressée est priée de s'annoncer à Pro Senectute Suisse, Service de formation, Lavaterstrasse 60, Case postale, 8027 Zurich.

Il rapporto delle attività 1987 di PRO SENECTUTE Ticino si apre con un «editoriale» a firma del vicepresidente Remo Croce, già sindaco di Quinto, un piccolo paese della Val Leventina che comprende, su un vasto territorio, ben 11 frazioni. La sua lunga esperienza di amministrazione vallerana gli permette di esaminare con conoscenza di causa la situazione demografica e attuale delle alte Valli ticinesi nella fascia più anziana della popolazione e il lavoro che si prospetta in quella regione montana per la Fondazione che opera a favore della vecchiaia.

Da più di un anno ormai funziona a Biasca, capoluogo dei tre distretti - Riviera, Leventina e Val di Blenio - un Centro di consulenza et di aiuto di PRO SENECTUTE Ticino, affidato alla responsabilità dell'assistente sociale Valeria Bernasconi.

«Quando si parla del problema degli anziani in Ticino - scrive Remo Croce - generalmente si pensa che la situazione e le condizioni di questa fascia di popolazione non si differenziano dalla campagna alla città.»

«Ciò è vero solo in parte. Se l'anziano di valle rimane staccato, per così dire, dai grandi fenomeni, dalle più immediate risorse economiche, dai servizi e dai consumi apparentemente meno costosi, egli gode prima di tutto una più ampia libertà, con la sensazione del calore umano e meglio si sente inserito nella comunità locale.»

«Nella ricerca di attuare in modo sempre più valido gli obiettivi della Fondazione, Pro Senectute Ticino vuole ampliare, nei suoi prossimi programmi, il lavoro nelle valli dove la fascia anziana è una parte importante della popolazione, in condizioni e con esigenze particolari.»

L'apertura del Centro di consulenza e di aiuto a Biasca nel 1987 e la presa a carico degli anziani del Moesano dal 1<sup>o</sup> gennaio 1988 sono indici significativi di questo indirizzo di Pro Senectute Ticino.»

**NEUCHÂTEL**

Ski de fond

**Saas-Grund**, Haut-Valais, 1660 m.  
Hôtel Dom. Du 16 au 20 janvier 89,  
Fr. 315.- (supplément pour ch.  
1 lit).

**Le Brassus**, vallée de Joux, 1050 m.  
Hôtel de la Lande. Du 6 au 10 mars  
89, Fr. 370.- (suppl. pour ch. 1 lit). Ce  
prix comprend le transport en car de-  
puis Yverdon et une excursion aux  
Rousses. France.

Renseignements: Pro Senectute, rue de la Côte 48 a, Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56, Mme Rieder.

## **La danse vous invite**

A La Chaux-de-Fonds, dimanche 11 décembre, bal avec le Duo Armand Sumi, accordéon et batterie, à l'Ancien Stand, 14 h 30.

Nos cours de danse ont lieu les mardis de 14 h 30 à 17 h, av. Léopold-Robert 108, La Chaux-de-Fonds. Les amateurs peuvent encore s'inscrire. Ces cours auront lieu jusqu'au mardi 13 décembre 88. Si les participants le désirent, ils continueront pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 89.

**Littoral neuchâtelois.** Cours de danse tous les lundis après-midi de 14 h 15 à 15 h 45 à Boudry, Foyer de la Grande salle de spectacle. Ces cours auront lieu jusqu'au lundi 12 décembre 88. Si les participants le souhaitent, ils continueront durant le 1<sup>er</sup> trimestre 89.

## L'animatrice cantonale: D. G.-G.

VALAIS

### **Nouveau succès à Martigny**

Comme chaque année, la Direction de la Foire du Valais à Martigny, a accordé l'hospitalité d'un stand à Pro Senectute Valais. Un stand fort sympathique ouvert pendant toute la durée de la Foire, animé par M<sup>me</sup> Colette Ravera et ses collaboratrices.

Ravera et ses collaboratrices. Le 4 octobre fut la Journée des Aînés qui coïncida avec celle de Saillon. Après l'accueil à la Fondation Giannadda, signalons une conférence de Mme Farquet, diététicienne, la visite de la très belle exposition «de Manet à Picasso», et un apéritif-concert au Petit Forum. Que la direction de la Foire et celle du Crédit Suisse soient chaleureusement remerciées!

JURA

#### **Votre comité au travail**

Sous l'impulsion de son nouveau président, Jean-Marie Möckli, Pro Senectut de Jura met les bouchées doubles. Il a été répondu à une consultation organisée par le secrétariat central sur «la politique de la fondation». Les Jurassiens n'ont pas été avares de propositions. Autre consultation: celle du canton, concernant les CASCS (Centres d'action sociale et de santé communautaire). A ce propos, le comité, comme d'autres instances mises au courant, a répondu ce qui suit: «Le comité de Pro Senectute Jura a pris connaissance avec intérêt du projet concernant les CASCS. Il salue l'intention de coordination des institutions à but social et sanitaire; cependant, il émet de nettes réserves quant à la solution proposée, ce projet risquant de diminuer l'autonomie des institutions existantes et de démobiliser l'initiative privée. Quelle que soit la solution retenue, Pro Senectute Jura est prêt à collaborer, et insiste sur la nécessité absolue de conclure des conventions réglant les compétences et le champ d'activités des différents partenaires, au sens de l'article 9 du projet de décret. Pro Senectute Jura désire participer activement, et de manière constructive à la suite des discussions».

#### **La collecte 1988**

Parlez-en autour de vous, chers lecteurs. En 1987, les quelque 65 000 Jurassiens ont donné 42 centimes par personne à Pro Senectute. Dans la comparaison des cantons, ils ne sont ni dans les premiers ni dans les derniers. Disons qu'ils pourraient faire mieux, compte tenu de ce que la fondation offre tout au long de l'année!

A. Richon

# PRO SENCTUÉ

## JURA BERNOIS ET BIENNE

## **Manque de motivation?**

Le traditionnel concert d'automne a eu lieu, comme prévu, à Sonceboz. Les clubs d'aînés se retrouvaient une dernière fois cette année-ci.

Toujours présentes et dévouées, une vingtaine de dames. Elles sont les «fourmis» de la rencontre. Présents aussi, les deux présidents. Par contre, trop d'aînés sont absents.

Le président Hirschy me fait part de son inquiétude face à l'avenir des associations et clubs d'aînés. Il déplore le manque d'engagement de la grande majorité des nouveaux retraités. Cet aspect du problème n'est pas régional, mais général. Du pain sur la planche pour la FRFCA!

E. H.

## JURA BENOIS

Décembre

Ce mois est sombre, long, surtout si l'on est seul. On se souvient des jours d'autrefois, des achats fiévreux, des repas à préparer, de la famille à recevoir, des lumières du sapin, et l'on est triste. Car maintenant, à cause de l'âge, c'est la vie feutrée, parfois l'ennui ou la nuit. Et devant soi qu'y a-t-il?

Devant soi? Il y a une crèche et dans cette crèche un nouveau-né, symbole d'espérance. Plus loin, il y a une tombe, mais vide, symbole de résurrection et de vie. Et plus loin encore, il y a un ami, Jésus, qui nous attend, et qui nous dit: venez avec moi à l'écart pour vous reposer. Il y a la grande lumière de Dieu, Dieu lui-même qui nous dit: joyeux Noël à tous et heureuse nouvelle année.

Pasteur Roger Brandt  
président de Pro Senectute  
Jura bernois